

1. [Retour accueil](#)

2. Enquête publique pour la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme

3
(port de la mainie)

Enquête publique pour la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme

[-AA+A](#)



Du 05 Janv. 2022 au 04 Févr. 2022

L'enquête publique se déroulera du 5 janvier à 10h jusqu'au 4 février 2022 18h.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document par nature évolutif, qui doit sans cesse s'adapter aux évolutions du territoire et aux politiques publiques. La procédure de la modification n° 5 engagée par la ville de Thionville s'inscrit dans ce cadre et devra faciliter la mise en place de certains projets prévus sur son ban communal.

La présente modification porte sur les points suivants :

1. Zone EUROPORT : modification de zonage
2. Zone EUROPORT : adaptations réglementaires
3. Zone EUROPORT : élaboration d'une OAP
4. Cote des Roses/ Zone ANRU : création d'un secteur UCe
5. Cote des Roses/ Zone ANRU : adaptations réglementaires de la zone UC suite à la création du secteur UCe
6. Cote des Roses/ Zone ANRU : modification des limites des secteurs UCc et UDb
7. Transformation d'une zone UX en zone UE

Les dates des permanences du commissaire enquêteur, M. Aimé CAYET se dérouleront les :

- Mercredi 12/01 de 14h30 à 16h30 (Salle Schuman)
- Vendredi 21/01 de 14h30 à 16h30 (Salle Schuman)
- Mercredi 02/02 de 14h30 à 16h30 (Salle Schuman)

Documentation à télécharger :